

12257

La désertification : un risque majeur ?

Une hiérarchie tend à s'établir parmi les risques collectifs que nous encou-
rons. En France, on parle de risques « majeurs » pour les séismes, les
avalanches et les inondations catastrophiques. Sur le plan internatio-
nal, la conférence de Rio a placé au premier rang le réchauffement global
et la diminution de la couche d'ozone parce que ces évolutions de l'atmos-
phère risquent de devenir irréversibles, même si leurs effets ne sont à redou-
ter que dans une ou plusieurs décennies.

La désertification, qui figurait au premier rang des préoccupations dans les
années 70 à la suite de la crise écologique du Sahel, est passée aujourd'hui
au second plan. Il est certain que, par la multiplicité de ses causes (climat,
dégradation des sols, méthodes d'aménagement inadaptées, forte densité de
population), elle ne peut être étudiée avec la même rigueur que les variations
chimiques de la composition de l'atmosphère et il est difficile de prendre des
mesures simples face à un danger d'une telle complexité. D'ailleurs, face à
des menaces à caractère global et peut-être irréversibles comme le réchauffe-
ment de l'atmosphère, la désertification est encore souvent considérée comme
un phénomène réversible par ceux qui minimisent l'importance du facteur
démographique.

Pourtant, alors que l'on discute encore de la date d'apparition des premiers
effets du réchauffement, les conséquences de la désertification sont, elles, per-
ceptibles dès maintenant : désorganisation économique et endettement de nom-
breux États au Sud du Sahara ou en Afrique orientale, immigration croissante
et clandestine vers l'Europe, etc. Ce sont des risques majeurs que l'Europe et
l'Afrique auront à affronter ensemble au cours des prochaines décennies...

Lorsque la catastrophe se produit, comme dans le cas d'un séisme ou d'une
grande avalanche, on cherche d'abord à en atténuer les effets. C'est ce que
font les institutions internationales lorsqu'elles déclenchent des sortes de plan
ORSEC chaque fois qu'une sécheresse se déclare quelque part en Afrique. Lors-
que l'instabilité politique empêche cette aide de parvenir aux populations con-
cernées, on y ajoute même, aujourd'hui, le droit d'ingérence humanitaire.
Comme pour les séismes, on cherche aussi à prévenir de telles catastrophes.
Grâce à la télédétection, on peut prévoir en effet, quelques mois à l'avance,
la production des récoltes ou des pâturages afin de pallier, dans la mesure
du possible, les déficits alimentaires qui provoqueraient une surexploitation de
milieux déjà fragilisés par la sécheresse. Mais, comme pour les avalanches,
on sait bien aujourd'hui que le vrai traitement ne commence qu'avec une bonne
connaissance des causes et des mécanismes du risque que l'on veut atténuer.

Or malgré les gros efforts de réflexion et de recherches sur la désertification
entrepris par l'ONU dans les années 70, il n'existe plus aujourd'hui de grand
programme scientifique, national ou international, sur ce thème. Le relais pour-
rait être pris par l'Observatoire du Sahara et du Sahel, si son avenir était mieux
assuré. Ce problème commence aussi à intéresser la CEE, de plus en plus
préoccupée par les graves déséquilibres prévisibles à court terme entre les rives
Nord et Sud de la Méditerranée, précisément du fait de la désertification.
Mais la tâche ne se limite pas à la recherche fondamentale. Elle s'étend aussi
à la maîtrise des techniques et de l'ingénierie par la voie du « génie-para séche-
resse » et comprend le développement de formations professionnelles plus adap-
tées et la définition d'un droit international qui interdirait par exemple à un
État de transformer en désert une région fragile comme la mer d'Aral. En
s'inspirant de ce qui est en cours de réalisation pour d'autres risques naturels,
considérés comme « majeurs », on pourrait encore allonger cette liste. Il est
toujours permis de rêver... ■

PIERRE ROGNON

Département de géodynamique
des milieux continentaux
Université Paris 6
4, place Jussieu
75230 Paris Cedex 05, France